



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 novembre 2013

---

## Emplois d'avenir – signature officielle

---

Jean-Claude Villemain, Maire de Creil, Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise signera les contrats des emplois d'avenir en présence de Monsieur Emmanuel Berthier, Préfet de l'Oise et de Madame Françoise Leroy, Directrice de la Mission Locale de la Vallée de l'Oise.

**Lundi 2 décembre 2013 - 18h30**  
**Hôtel de ville – salle Jean Biondi**

Le 2 décembre, 10 jeunes recrutés par la Ville à la Direction des services techniques, au CCAS et à la Maison de la ville seront présents, ainsi qu'un jeune recruté au sein des services de la CAC.

Un jeune recruté par le Club Amical de Tennis de Creil en CDI sera également mis à l'honneur.

Un nouveau recrutement pour 10 nouveaux postes est aujourd'hui en cours à la mairie de Creil.

Le dispositif des Emplois d'Avenir a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés. Ce dispositif a été mis en place afin de "mettre le pied à l'étrier" des jeunes en recherche d'emploi.

La Ville de Creil propose des contrats de 3 ans dans une perspective de faire évoluer les jeunes en compétences. Certains jeunes pourront passer les concours de la fonction publique grâce aux formations proposées par le CNFPT de l'Oise.

Quelques chiffres : à ce jour, la Mission Locale de la Vallée de l'Oise a signé 272 contrats d'avenir avec une parité homme/femme.

- 55 % des jeunes ayant intégré un emploi d'avenir ont un faible niveau de qualification

- 65 % des contrats signés concernent des employeurs du secteur non marchand tels que des collectivités ou des associations dans des domaines variés : environnement, services à la personne, animation périscolaire et sportive, services administratifs...

Contact presse : Sylvie DERVITSIOTIS

03.44.29.52.48

sylvie.dervitsiotis@mairie-creil.fr